



## « *Gommons les inégalités* » « *Association ZUP de CO* »

NOTE DE RESTITUTION FINALE  
DU PORTEUR DE PROJET

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)



## INTRODUCTION

---

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en avril 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site [www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse).



## FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

<b>THÉMATIQUE</b> Numéro du projet AP1_98
<b>LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ</b>
<b>Titre : Tutorat Zup de Co – Gommans les inégalités</b>
<b>Objectifs initiaux :</b> Améliorer les dispositifs d'orientation et lutter contre l'échec scolaire en fin de collège qui se manifeste par des mauvais résultats scolaires au Brevet et / ou par une orientation « subie ».
<b>Public(s) cible(s) :</b> 250 collégiens bénéficiaires répondant aux critères suivants : élèves de milieux défavorisés, dynamiques, et en difficultés scolaires. La population cible est décroissante d'année en année. Dans les faits, les effectifs de l'étude sont : <ul style="list-style-type: none"><li>- En 2009 – 2010 : 250</li><li>- En 2010 – 2011 : 277 dont 40 tutorés 2 ans</li><li>- En 2011 – 2012 : 39, tous tutorés 2 ans</li></ul>
<b>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté :</b> Accompagnement d'un collégien au sein de son établissement scolaire par un étudiant bénévole tout au long de l'année (fonctionnement en binômes).
<b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> Paris, Cergy, Nanterre, les Ulis, Rennes, Tours. Les collèges d'expérimentations sont tous inclus dans des dispositifs prioritaires (RAR, ZUS, etc.)
<b>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :</b> Dispositif qui se fonde sur une logique interpersonnelle fondée sur un lien privilégié et de complicité, complémentaire des politiques publiques éducatives fondées sur une logique collective.
<b>Partenaires techniques opérationnels :</b> (1) Partenaires initialement visés dans la convention : Zup de Co, Inspections académiques, collèges, établissements supérieurs, (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : idem
<b>Partenaires financiers (avec montants):</b> Partenaires publics : ACSE, CAF, Départements, Communes Partenaires privés : Fondation Bettencourt, diverses Entreprises privées dont collecte de taxe d'apprentissage (Oxford, Pilot, Pall, ...)
<b>Durée de l'expérimentation :</b> (1) Durée initiale : 36 mois (3 années scolaires de septembre 2009 à août 2012) (2) Durée effective : 36 mois (3 années scolaires de septembre 2009 à août 2012)
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure : ZUP de CO - Type de structure :</b> Association loi de 1901
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure : Prisme - Type de structure :</b> Association loi de 1901



# PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

---

*Proposition de plan à titre indicatif sachant que la structure générale et l'ensemble des items devront être traités.*

Sommaire (ajouter les numéros de pages correspondantes)

Introduction

## **I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation**

### A. Objectifs de l'expérimentation

L'objectif de l'expérimentation est l'évaluation d'un dispositif de remédiation innovant, en partenariat collège-éducation supérieure, visant à améliorer l'orientation et à lutter contre l'échec scolaire des élèves

### B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

#### 1. Public visé

Le public visé est un public de collégiens respectant la « règle des 3 D » :

- en Difficulté scolaire (mais pas décrocheurs) : il s'agit d'élèves moyens qui ne sont pas aidés par les dispositifs traditionnels focalisé sur les « très bons » (« Une grande école, pourquoi pas moi ? ») ou les décrocheurs.
- Issues de familles Défavorisées (et étudiants dans des collèges classées RRS ou en ZUS ou autre dispositif de la Politique de la ville)
- Déterminés (volontaires et motivés pour être accompagnés).

#### 2. Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs sont des collégiens qui respectent les critères ci dessus. Par ailleurs, ils sont inscrits dans des collèges où l'action de ZUPdeCO est implantée.

Les collèges concernés sont les suivants :

COLLEGE AIME CESAIRE (Les Ulis, 91)  
COLLEGE BLAISE PASCAL (Massy, 91)  
COLLEGE CHARCOT (Saint-Malo, 35) pour 2009 - 2010  
COLLEGE DE CLEUNAY (Rennes, 35)  
COLLEGE EVARISTE GALOIS (Paris, 75)  
COLLEGE EVARISTE GALOIS (Nanterre, 92) pour 2009 – 2010 et 2010 – 2011  
COLLEGE GERARD PHILIPPE (Cergy, 95) pour 2009 – 2010 et 2010 – 2011  
COLLEGE JACQUES DECOUR (Tours, 37)  
COLLEGE JOSEPH BARA (Palaiseau, 91)  
COLLEGE LA BRUYERE (Tours, 37)  
COLLEGE LA GRANGE AUX BELLES (Paris, 75)

COLLEGE LA JUSTICE (Cergy, 95) pour 2009 – 2010 et 2010 – 2011  
 COLLEGE MOULIN A VENT (Cergy, 95) pour 2009 – 2010 et 2010 – 2011  
 COLLEGE PAUL ELUARD (Nanterre, 92)  
 COLLEGE REPUBLIQUE (Nanterre, 92)  
 COLLEGE ROBERT SURCOUF (Saint-Malo, 35) pour 2009 - 2010  
 COLLEGE STEPHANE MALLARME (Paris, 75)

## 2.1. Statistiques descriptives

Conformément à la convention, le public bénéficiant de l'expérimentation a été choisi selon les critères figurant au point 1 et avec randomisation. La seule difficulté a été de suivre les élèves sur plusieurs années (cf. III. B.) pour plusieurs facteurs (volonté des établissements de proposer le tutorat à différents élèves chaque année, incompatibilités d'emplois du temps, etc.

Le tableau ci dessous, réalisé en collaboration avec l'évaluateur, résume la population :

Statut	Niveau	2009-2010		2010-2011		2011-2012	
		Effectif théorique	Effectif réel	Effectif théorique	Effectif réel	Effectif théorique	Effectif réel
Elèves tutorés 1 an	6	82	45		38		
Elèves tutorés 2 ans	6				3 (redoublants)		
Elèves tutorés 3 ans	6						
Témoins	6	82	11		65		
Témoins anciens tutorés	6				4 (redoublants)		
Elèves tutorés 1 an	5	63	45		57		
Elèves tutorés 2 ans	5			63	11		
Elèves tutorés 3 ans	5						
Témoins	5	63	50	63	75		
Témoins anciens tutorés	5				31		
Elèves tutorés 1 an	4	55	75		81		
Elèves tutorés 2 ans	4			55	14		13
Elèves tutorés 3 ans	4					55	
Témoins	4	55	50	55	63	55	12
Témoins anciens tutorés	4				19		
Elèves tutorés 1 an	3	50	85		61		
Elèves tutorés 2 ans	3			50	12		26
Elèves tutorés 3 ans	3					50	
Témoins	3	50	60	50	69	50	26
Témoins anciens tutorés	3				52		

Il faut préciser que la population de l'expérimentation est bien inférieure au nombre total de collégiens accompagnés par ZUPdeCO, qui progresse d'année en année :

- 300 en 2009/2010
- 550 en 2010/2011
- 720 en 2011/2012
- 1000 en 2012/2013.

## 2.2. Analyse qualitative

L'analyse qualitative a été menée, conformément à la convention :

- Par des entretiens avec les principaux des collèges concernés

- Par des entretiens et questionnaires auprès des collégiens accompagnés.

Les entretiens auprès des collégiens ont été menés mais n'ont pas fourni de résultats suffisamment exploitables : leur réponse était souvent très laconique (« oui » ou « non », voire « peut-être ») et insuffisamment développée pour en tirer une analyse qualitative.

En revanche, les entretiens avec les principaux d'établissements sont très positifs et encourageants pour la tenue du dispositif.

### 3. Bénéficiaires indirects

Les bénéficiaires indirects du dispositif sont nombreux :

- Les collèges tout d'abord et les différents acteurs du collège : Professeurs, chefs d'établissements, CPE, etc. Ils peuvent espérer une amélioration des résultats de leurs élèves, une meilleure ambiance dans l'établissement, et d'autres effets indirects.
- Les parents d'élèves, qui souhaitent la réussite de leurs enfants et trouvent dans notre dispositif un relais, eux qui parfois n'ont ni les compétences ni les moyens financiers d'aider leurs enfants.
- Les étudiants développent des compétences de management et d'accompagnement, révisent les bases de leur scolarité, et créent des relations humaines parfois très fortes.
- Les entreprises partenaires valorisent leur engagement auprès de leurs salariés et clients, donnent une image positive de leur travail et le font découvrir.

## II. Déroulement de l'expérimentation

### A. Actions mises en œuvre

Les séances de tutorat solidaire se déroulent au sein des collèges, après les cours, souvent de 16h30 à 18h30.

Les étudiants se rendent au collège de l'élève qu'ils accompagnent et travaillent avec leur élève pendant 1h30 à 2h, sur les mathématiques, le français, et également la motivation et le comportement. Leur action est valorisée au sein de leur parcours scolaire par la validation d'un UV ou de crédits ECTS.

Le nombre de séances théoriques est de 20 par an. Dans les faits, la moyenne est d'environ 14 séances par binôme, en tenant compte des absences de l'étudiant et / ou de l'élève.

Un jeune en service civique est implanté dans chaque collège, 24h par semaine, depuis 2010, pour faire le lien entre les différents acteurs du programme.

Les parents sont impliqués au travers de réunion d'informations et leur accord signé est indispensable pour mettre en place le tutorat.

Le contact est permanent avec l'équipe pédagogique du collège, qui participe à la sélection des élèves intégrant le dispositif, et avec le principal du collège.

## B. Partenariats

### 1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Collèges (et l'ensemble des acteurs du collège : Principaux, CPE, Professeurs, etc.)	Etablissements publics	Accueil du dispositif de tutorat, aide à la sélection des jeunes, points réguliers sur le déroulement de l'expérimentation.
Agence du Service Civique	Public	Mise à disposition de jeunes en service civique référents de ZUPdeCO dans les collèges
Grandes écoles et universités	Public	Propose aux étudiants de participer au tutorat dans les collèges, mise en place d'un module de tutorat solidaire valorisé dans leur formation. Ouverture aux collégiens pour une visite
AVIVA	Entreprise privée	Echanges entre salariés et collégiens du collège République : visites de l'entreprise par les collégiens, et du collège par les salariés.
Musée Guimet	Musée	Visite du musée pour les collégiens accompagnés en Ile de France.
PRISME	Association	Evaluateur du projet

### 2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	47,5 %
Cofinancements extérieurs à la structure	52,5 %
Autofinancement	0 %

## C. Pilotage de l'expérimentation

Pilotage local :

Le pilotage local de l'action de tutorat solidaire est assuré par des coordinateurs locaux responsables d'un secteur géographique, soit 4 ou 5 collèges en moyenne. Ils sont accompagnés par une équipe de jeunes en service civique (1 par collège). Ils sont chargés de la collecte locale des données auprès de l'équipe du collège. Les documents remontaient vers le siège par mail ou rencontre physique mais également via l'intranet mis en place par ZUPdeCO.

Pilotage national :

Le pilotage national du dispositif est assuré par le siège de ZUPdeCO :

- Par Kévin André, directeur délégué, jusqu'en septembre 2011
- Par Augustin Longueville, Responsable administratif, depuis septembre 2011.

Le relais dans la direction du dispositif s'est très bien déroulé entre ces deux salariés.

Pilotage avec évaluateur :

Des comités de pilotage ont été régulièrement organisés avec l'équipe d'évaluateurs de PRISME qui ont été rencontrés à plusieurs reprises (fréquence : 2 à 3 fois par an en moyenne pour les réunions physiques). Le contact était permanent notamment par mail et téléphone afin de coordonner notre action et nous tenir mutuellement au courant de l'avancée de l'expérimentation et de l'évaluation. Les documents de travaux ont été partagés notamment via Dropbox entre PRISME et ZUPdeCO

### **III. Enseignements généraux de l'expérimentation**

#### **A. Modélisation du dispositif expérimenté**

ETAPE 1 : Entre avril et juin : PREPARATION DU DISPOSITIF

- Rencontre avec l'inspection d'académie pour identifier les collèges potentiels prioritaires à la mise en place du dispositif
- Rencontre avec les principaux des collèges et les équipes pédagogiques, désignation d'un professeur référent au sein des collèges
- Prise de contact avec l'agence du service civique pour obtention d'un agrément
- Repérage des établissements supérieurs situés à proximité des collèges
- Mise en place de partenariats avec ces établissements supérieurs
- Développement du module « apprendre par l'engagement » (valorisation de l'engagement des étudiants par l'attribution de crédits ECTS ou d'UV, rédaction d'un mémoire) avec ces établissements supérieurs

Etape 2 : Septembre – octobre : MISE EN PLACE DU DISPOSITIF

- Début du recrutement des Jeunes en Service Civique qui effectueront leur mission de volontariat au sein du collège pour faire le lien avec l'équipe pédagogique
- Identification des collégiens potentiellement bénéficiaires par les équipes pédagogiques selon la règle des 3D : Elèves Défavorisés, en Difficultés scolaires, Dynamiques (volontaires pour s'engager dans le programme) / Si expérimentation, randomisation pour distinguer les élèves test des élèves témoins



- Présentation du programme dans les grandes écoles partenaires et recrutement des étudiants
- Réunions de présentation du dispositif aux parents d'élèves dans les collèges
- Mise en place des binômes étudiants-collégiens

#### ETAPE 3 : Novembre à Juin : DEROULEMENT DU DISPOSITIF

- 20 séances hebdomadaires de deux heures sont assurées par les étudiants tuteurs bénévoles dans les collèges
- Organisation de sorties culturelles, visites d'établissements supérieurs et/ou ½ journées découvertes en entreprise.
- Le jeune en service civique est présent lors de toutes les séances de tutorat
- Dans chaque salle utilisée pour le dispositif se trouvent plusieurs binômes : on ne laisse pas un binôme seul
- Après chaque séance l'étudiant remplit un compte rendu de séance sur intranet pour décrire rapidement le travail effectué
- Les comptes rendus sont relus et validés par le coordinateur secteur qui peut conseiller et/ou intervenir auprès du binôme en cas de besoin.

#### ETAPE 4 : Juin juillet : BILAN DU DISPOSITIF

- Brevet des collèges pour les collégiens de 3ème
- Obtention de crédits ECTS ou d'un UV solidaire pour les étudiants tuteurs
- Récupération des bulletins scolaires pour analyse
- Questionnaire ou interviews auprès des différents acteurs (Principaux de collège, professeurs, jeunes en service civique, étudiants, collégiens) pour obtenir leur ressenti sur le dispositif
- Statistiques concernant les résultats scolaires, la satisfaction, la régularité des binômes, la réussite au brevet, etc.

#### B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

L'expérimentation du dispositif de tutorat solidaire ZUPdeCO est riche d'enseignements à plus d'un titre. Cette expérience nous semble à tous points de vue généralisable.

#### **Sur le public visé :**

On constate un vrai effet positif sur les enfants accompagnés, en terme de motivation et de confiance en soi notamment. Ce progrès est réel et reconnu notamment par les partenaires de l'association, notamment les principaux de collège. Plusieurs collégiens non accompagnés par le dispositif ont par ailleurs fait part de leur volonté d'intégrer le dispositif, ce qui montre l'enthousiasme des collégiens pour ce programme.

Les étudiants tuteurs sont également très satisfaits de leur expérience humaine très enrichissante : certains témoignages sont éloquentes à ce niveau et plus de 90% des étudiants recommanderaient à leurs proches de participer au dispositif de tutorat solidaire l'année suivante.

Le tutorat solidaire est un moyen efficace de motivation du collégien : l'étudiant lui semble beaucoup plus proche qu'un « adulte », parent ou professeur, et la complicité entre les deux se crée plus facilement.

La perception qu'ont les enseignants de ce dispositif est en revanche ambiguë : souvent sceptiques au début devant cette initiative qui émane d'acteurs privés (associatifs) et non de l'éducation nationale, ils sont néanmoins souvent convaincus par les résultats probants du projet une fois celui-ci installée. Certains restent cependant dubitatifs en dépit des bons résultats, considérant qu'une telle action au sein des collèges ne relève pas de la responsabilité des associations.

L'association ZUPdeCO déploie aujourd'hui son dispositif sur de nouveaux collèges chaque année et accompagnera, à cette rentrée 2012, plus de 1000 élèves, ce qui montre la duplicabilité de ce dispositif.

### **Sur les actions menées**

Le dispositif de tutorat nous semble à la fois adapté et répliquable. Il est pertinent car beaucoup de collégiens apprécient de travailler avec un étudiant, qui peut leur apporter beaucoup mais n'est pas perçu comme un « adulte », ce qui les rapproche et permet la complicité.

La seule vraie difficulté a consisté à pouvoir suivre les collégiens sur plusieurs années. Cette exigence s'est heurtée en effet :

- aux volontés des équipes pédagogiques des collèges, qui souhaitaient parfois que les élèves accompagnés soient différents d'année en année pour augmenter le nombre de bénéficiaires
- aux incompatibilités d'emploi du temps d'une année sur l'autre entre les agendas des étudiants et ceux des collégiens
- Parfois, à des impondérables : élèves ayant déménagé ou changé d'établissement, etc.

### **Sur les partenariats, la coordination d'acteurs, la gouvernance**

Cette action n'étant pas en elle-même génératrice de revenus, elle est dépendante, pour pouvoir être mise en place, des partenaires financiers publics ou privés.

Les partenariats avec les collèges, l'inspection d'académie ou les établissements supérieurs sont eux aussi centraux pour la réussite de ce dispositif qui, rappelons le, est mis en place au sein des collèges grâce également aux étudiants bénévoles. Il est nécessaire de mettre en place une relation de confiance avec ces différents acteurs.

Pour pallier aux difficultés liées à l'impossibilité de pouvoir suivre des collégiens sur plusieurs années, nous recommandons de signer une convention tripartite chaque année entre l'inspection d'académie, le collège, et l'association, engageant chacun des acteurs à agir pour que X collégiens puissent être suivis durant plusieurs années au sein du collège (le collège en adaptant éventuellement les emplois du temps, l'association en fournissant les étudiants, l'inspection d'académie en approuvant ce dispositif).

### **Sur la structure**

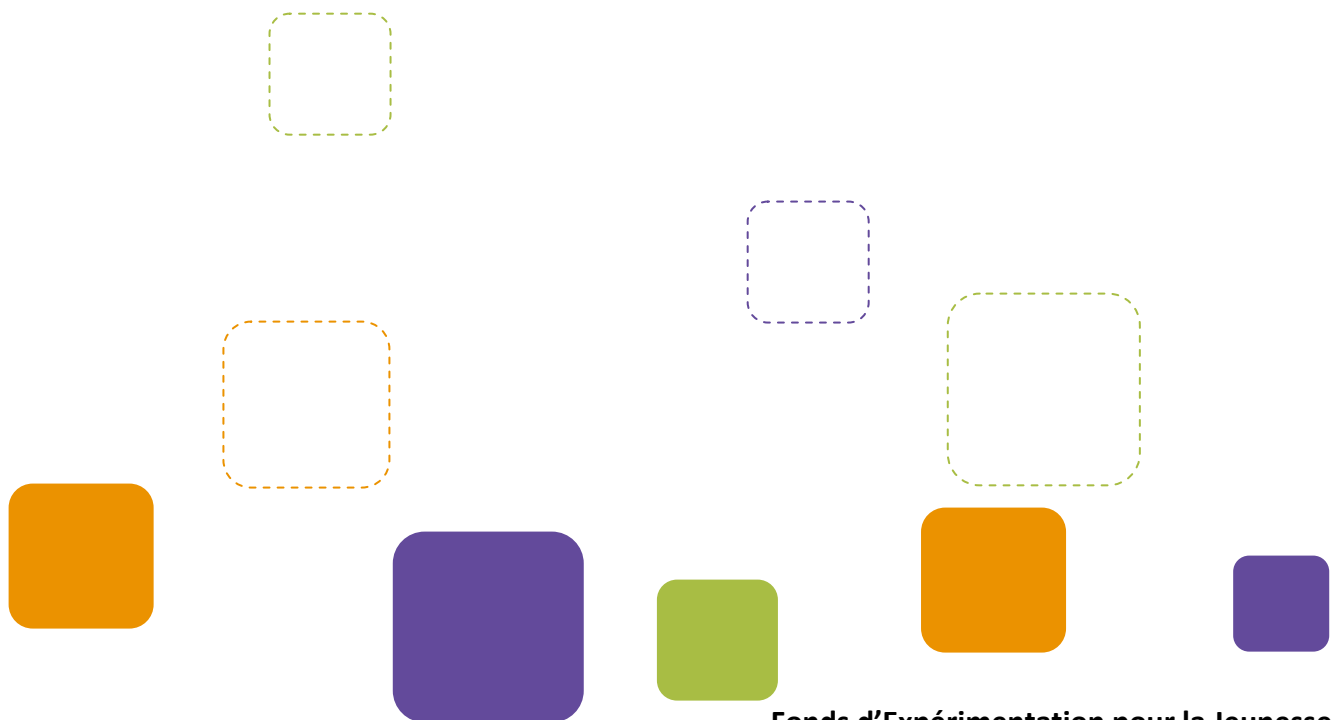
L'expérimentation a conduit ZUPdeCO à une plus grande professionnalisation. Le reporting a été nettement amélioré, notamment par l'amélioration de l'intranet grâce auquel les étudiants mettent en ligne les comptes rendus des séances réalisées avec leurs binômes.

## Conclusion

En conclusion, au delà des effets sur les notes dont la réalité est évaluée par l'association PRISME, ZUPdeCO relève des effets très encourageants sur les collégiens accompagnés, aussi bien en terme de motivation que d'attitude ; Ce constat est partagé par l'ensemble des acteurs participants. L'association relève néanmoins la difficulté de maintenir sur plusieurs années l'accompagnement en tutorat solidaire d'un nombre important de collégiens.

### Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- Tableau 1 sur les publics
- Tableau 2 sur les actions
- Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation
- Tableau 4 sur l'exécution financière



### Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative



Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)